

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IPPF**  
**17 & 18 juin 2022**  
Décisions / Mesures

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
1.	<p><b>Procès-verbal de la réunion précédente</b></p> <p>Le Conseil <b>adopte</b> le procès-verbal de la réunion virtuelle du Conseil d'administration des 9 &amp; 10 mars 2022 comme rapport exact de ses délibérations.</p>	Assistante personnelle du Directeur général	Immédiatement	
2.	<p><b>Stratégie 2028</b></p> <p>Le Conseil s'accorde sur le projet de stratégie à proposer aux membres, avec un vote indicatif prévu pour la fin juin.</p>	Responsable, Stratégie & plan	Juillet 2022	
3.	<p><b>Préparation de l'Assemblée générale</b></p> <p>Le Conseil <b>approuve</b> l'inclusion d'octroi de prix au cahier des charges du groupe de surveillance de l'AG.</p> <p>Le Conseil <b>approuve</b> l'ordre du jour et les thèmes de l'AG</p> <p>Le Conseil <b>définit</b> son rôle en tant que sponsor de l'engagement des AM.</p> <p>Le Conseil <b>note</b> la mise à jour sur l'Antiracisme et la déclaration à ce sujet qui sera présentée à l'AG</p> <p>Il <b>est noté</b> qu'il y aura un rapport écrit du Conseil d'administration à l'AG dans lequel il sera rendu compte de l'action du Conseil depuis sa nomination par l'AG. Les administrateur-riche-s recevront une mouture de ce rapport provisoire dans toutes les langues de travail de l'IPPF et seront invité-e-s à faire part de leurs commentaires. Le Conseil <b>approuve</b> que ce type de rapport – du CA à l'AG – devienne à l'avenir une pratique établie, notant également qu'il s'agit ici du premier Conseil comptable devant l'AG.</p>	Toutes et tous de noter	Immédiatement	
4.	<p><b>Règlements et règlements de procédure de l'IPPF</b></p> <p>Le Conseil d'administration <b>approuve</b> les amendements proposés (introduction du rôle de vice-président et suppression du rôle de trésorier) aux Règlements et Règlements de procédure de l'IPPF et les recommande à l'approbation de l'Assemblée générale. Le Conseil <b>approuve</b> également la suppression de toute référence à la région de l'hémisphère occidental (WHR) dans ces mêmes documents et l'introduction de la région des Amériques et des Caraïbes.</p> <p>Le Conseil <b>approuve</b> les propositions d'amendements aux politiques suivantes : Politique 1.4 - Attributions du/de la Président-e et du/de la Vice-Président-e du Conseil</p>	<p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp;</p>	<p>Août 2022</p> <p>Octobre 2022</p>	

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
	d'administration et politique 1.9 – Attributions du C-FAR (en annexe à fins de revue) en vue de leur approbation par le CA en novembre 2022, après l'approbation par l'AG des modifications des Règlements et des Règlements de procédure.	accréditation		
5.	<p><b>Mandat des administrateur-riche-s</b></p> <p>Sur recommandation du CNG, le Conseil d'administration reconduit pour un second et dernier mandat les administrateurs suivants — en attente de la confirmation de l'AG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isaac Adewole</li> <li>• Ulukbek Batyrgaliev</li> <li>• Rose-Marie Belle Antoine</li> </ul> <p>Le Conseil d'administration exprime sa gratitude à Jacob Mutombo pour ses services au sein du Conseil d'administration et prend note de son non-renouvellement volontaire de son mandat.</p>	Président du CNG & Directeur, Gouvernance & accréditation	Août 2022	
6.	<p><b>Rotation des membres des comités du Conseil</b></p> <p>Le Conseil <b>prend note</b> de l'échelonnement des mandats des membres des comités du Conseil.</p> <p>Le conseil d'administration <b>approuve</b> les propositions de rotation faites par le/la président-e de chaque comité du</p>	Président du CNG Président-e-s des Comités du Conseil Directeur, Gouvernance & accréditation	Juillet 2022	
6.	<p><b>Evaluation de la performance des comités du Conseil</b></p> <p>Chaque Président-e de compléter le process en partenariat avec le CNG.</p> <p>Dans le cadre du processus d'évaluation des performances, un-e administrateur-e suggère que la Présidente soit épaulée par un-e autre administrateur-riche, car il s'agit là d'une tâche énorme qui s'ajoute aux autres responsabilités du/de la Président-e du CA. Cette suggestion est <b>notée</b>.</p>	Président du CNG Président-e-s des Comités du Conseil Directeur, Gouvernance & accréditation	Juillet 2022	
7.	<p><b>Evaluation annuelle de la performance - 2021</b></p> <p>Le CA <b>note</b> le rapport d'activités.</p> <p>Il <b>est noté</b> que le Conseil recevra une analyse plus détaillée des données de performance qui inclura des comparaisons, tout en excluant les données sur WHR.</p> <p>Il <b>est noté</b> que le lien vers le rapport annuel de performance sera communiqué au Conseil.</p>	Tous et toutes de noter	Immédiatement	

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
8.	<p><b>Mesures émanant des rapports d'activité de la Présidente et du DG</b></p> <p>Le CA <b>note</b> le rapport d'activités.</p> <p><b>Il est noté</b> qu'à l'avenir les acronymes et autres sigles seront écrits au long.</p> <p><b>Il est demandé</b> qu'à l'avenir les rapports incluent une brève section sur l'analyse des risques, par exemple sur la façon dont l'agitation politique dans certaines régions pourrait affecter les services. Le DG <b>approuve</b> la suggestion.</p>	Tous et toutes de noter	Immédiatement	
9.	<p><b>Rapport du Comité des membres</b></p> <p><u>Ré-accréditation</u></p> <p>Ainsi qu'il a été recommandé par le Comité des membres, le Conseil de Gouvernance <b>approuve</b> que les associations membres suivantes soient dûment réaccréditées comme membres de plein droit de la Fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Botswana Family Welfare Association</li> <li>• Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial;</li> <li>• Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille;</li> <li>• Väestöliitto;</li> <li>• NGO Women Health and Family Planning</li> </ul> <p><u>Suspension</u></p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration approuve que l'association Djiboutienne pour l'Equilibre et la Promotion de la Famille soit suspendue des membres de l'IPPF pour manque de performance et pour ne pas s'être engagée dans la revue d'accréditation dont l'objet est de confirmer son statut de membre de plein droit au sein de l'IPPF.</p> <p><u>Expulsion</u></p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration approuve que le Secrétariat entame le processus d'expulsion de l'Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial de l'IPPF, notant de surcroît que la situation qui a conduit à la suspension de l'AM n'a pas été résolue.</p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration approuve que le Secrétariat entame le processus d'expulsion de la Planned Parenthood Association</p>	<p>DR Afrique</p> <p>DR AWR</p> <p>DR réseau européen</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p> <p>DR AWR</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p> <p>DR Afrique</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p>	<p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p>	

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
	<p>of Liberia, de l'IPPF, notant de surcroît que la situation qui a conduit à la suspension de l'AM n'a pas été résolue.</p> <p>Un membre du Conseil demande si, dans le cas où une AM aurait commis une infraction sérieuse, le processus d'expulsion pouvait être accéléré. Le DG répond que le Secrétariat accueillera favorablement cette demande et qu'une recommandation sera soumise au CM en temps voulu.</p> <p><u>Membres associés de l'IPPF</u></p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration <b>approuve</b> que la Foundation for the Promotion of Responsible Parenthood of Aruba soit admise à titre de membre associé de l'IPPF.</p> <p><u>Prorogation de suspension</u></p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration approuve que la suspension de l'IPPF de Family Health Options Kenya soit prorogée, notant que cette affaire est toujours en cours, la date du 4 juillet 2022 étant la nouvelle date d'audience.</p> <p><u>NORMES ET RESPONSABILITES DES MEMBRES DE L'IPPF</u></p> <p>Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration <b>approuve</b> les amendements aux Normes et responsabilités des membres de l'IPPF, avec des ajustements supplémentaires apportés pendant la réunion, à savoir en ce qui concerne la norme 2.1 qui doit réintégrer la condition de représentation de 20 % de jeunes, étant entendu que la question sera soumise au Conseil lors de sa prochaine réunion à fins de décision finale.</p> <p>Il <b>est noté</b> qu'à l'avenir, un processus sera conçu pour que les AM puissent "accréditer" le Secrétariat. Il s'agirait d'un processus similaire à l'accréditation, avec des normes et une certification. Le Secrétariat reviendra vers le Conseil avec une proposition visant à équilibrer le rapport de force entre le Secrétariat et les AM.</p> <p>Le Secrétariat <b>prend note</b> d'un commentaire relatif à la prise en compte de l'environnement de santé mentale d'une organisation, ainsi que de son environnement physique.</p> <p>Certains membres du Conseil s'inquiètent de ce que les <i>Normes et responsabilités</i> ne mettent pas suffisamment l'accent sur la séparation entre gouvernance et exécutif. Le Secrétariat</p>	<p>DR Amériques &amp; Caraïbes</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p> <p>Toutes et tous de noter</p> <p>Directeur, Gouvernance &amp; accréditation</p>	<p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p> <p>August 2022</p>	

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
	accepte cela et indique que cet aspect sera renforcé lors des contrôles effectués pendant l'accréditation.			
10.	<p><b>Protection et gestion des incidents</b></p> <p>Le Conseil <b>note</b> le rapport.</p>	Toutes et tous de noter	Immédiatement	
11.	<p><b>RAPPORT DU C-FAR</b></p> <p>1) <u>1)</u> Le Conseil d'administration note le rapport soumis par la Présidente du C-FAR</p> <p>2) Sur recommandation du C-FAR, le Conseil <b>approuve</b> :</p> <p>a) Le nouveau registre des risques</p> <p>b) Un prélèvement de \$199 000 sur les réserves générales à fins de contribuer aux coûts de création du bureau d'Abidjan</p> <p>c) l'ajustement de l'allocation du Flux 1 à hauteur de \$425 000, afin de pouvoir fournir des fonds à fins d'augmentation de l'empreinte des AM</p> <p>d) les chiffres de gestion prévisionnels pour l'exercice 2023 ainsi que les allocations : (i) aux trois flux de financement non restreint ; et à l'allocation aux AM et au Secrétariat.</p> <p>2) Sur recommandation du C-FAR, le Conseil :</p> <p>a) <b>note</b> les états financiers provisoires de l'exercice 2021</p> <p><b>délègue</b> son autorité pour approuver et signer l'état final des états financiers audités à Elizabeth Schaffer (Présidente du C-FAR), Bience Gawanas (Trésorière) and Kate Gilmore (Présidente du Conseil d'administration)</p> <p>Il <b>est convenu</b> qu'à l'avenir, la présentation financière sera complétée par des tableaux complets dans les documents d'information.</p> <p>Il <b>est convenu</b> que le Secrétariat communiquera au Conseil les différents scénarios budgétaires des trois prochaines années, y compris le pire, le plus probable et le meilleur en termes de revenus.</p>	<p>Directeur, Finance &amp; Technologie</p> <p>Présidente du CA</p> <p>Trésorière du CA</p> <p>Présidente du C-FAR</p> <p>Directeur, Finance &amp; Technologie</p>	<p>Immédiatement</p> <p>July 2022</p>	
12	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <p><u>Résolution visant à nommer une Secrétaire et une secrétaire adjointe pour les opérations au sein de la région ACR</u></p> <p>Le Conseil d'administration décide que Mme Anna-Kim Robinson et Mme Dona Da Costa Martinez soient nommées respectivement secrétaire et secrétaire adjointe de la société</p>	<p>Assistante personnelle du DG</p> <p>DR Amériques &amp; Caraïbes</p>	Immédiatement	

	MESURES	RESPONSABLE	DATE BUTOIR	SITUATION
	<p>afin de (i) mettre en œuvre les décisions des administrateur-riche-s à Trinité-et-Tobago ; (ii) s'assurer que la société est en conformité avec la législation pertinente, y compris en ce qui concerne ses obligations de déposer des documents auprès du registre des sociétés et d'autres autorités réglementaires ; et (iii) tenir les registres de la société, les comptes et les procès-verbaux des réunions.</p> <p><u>Remerciements à Jacob Mutambo</u>  Le Conseil <b>note</b> que cette réunion est la dernière à laquelle assiste Jacob. Le CA lui écrira une lettre pour lui exprimer sa profonde reconnaissance pour son travail au sein du Conseil d'administration et lui souhaiter bonne chance.</p>			